

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONTMAGNY**

**Vente à l'enchère publique
pour taxes impayées**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné :

QUE le conseil municipal de la Ville de Montmagny a ordonné à la soussignée, conformément à la *Loi sur les cités et villes*, de vendre à l'enchère publique les immeubles ci-dessous désignés pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires ainsi que des intérêts et frais, laquelle aura lieu au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, le **JEUDI 21 NOVEMBRE 2019 À 10 HEURES**.

QUE l'adjudicataire devra payer immédiatement le prix de son adjudication, en plus des taxes applicables, en argent comptant ou chèque visé.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an

Propriétaire : Madame Angélick Dama Ratsimandresy
Matricule : 0104-67-3892
Désignation : Un immeuble désigné comme étant le lot 3 061 673 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny
Adresse civique : 252-254, avenue Gabrielle-R.-Denault, Montmagny

Propriétaire : Monsieur Stéphane Picard
Matricule : 0498-16-4140
Désignation : Un immeuble désigné comme étant le lot 3 060 240 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny
Adresse civique : 439, route Trans-Comté, Montmagny

FAIT à Montmagny, ce 6 novembre deux mille dix-neuf.

La directrice du greffe, des
affaires juridiques et de l'urbanisme,



Karine Simard, avocate